

Karin Michel

TR5

La notion de genre(s) : un outil transférable pour l'évaluation des documents numériques

©2009 par Karin Michel. Ce travail a été réalisé à l'EBSI, Université de Montréal, dans le cadre du cours BLT6112 – Évaluation des archives donné au trimestre d'Hiver 2009 par Yvon Lemay (remis le 17 avril 2009).

Introduction.....	2
Objet d'analyse : le document et le document numérique.....	2
Différentes approches du document et du document numérique	3
En histoire	3
En archivistique.....	3
En communication, bibliothéconomie et sciences de l'information.....	4
L'étude des genres	4
Depuis l'Antiquité.....	4
Aujourd'hui multidisciplinaire.....	4
Le concept de genre en sciences de l'information.....	5
Les bases conceptuelles retenues en sciences de l'information	5
Dans le domaine de l'analyse du langage et du discours	5
Dans le domaine de l'interaction humain machine	6
Le concept de genre et la gestion de l'information numérique	8
Analyse de la forme source pour la formation de documents structurés.....	8
Classification par sujet et extraction de l'information automatisées : les moteurs de recherche sémantiques.....	8
Des points communs avec la diplomatique et la typologie des documents.....	9
Typologie des documents administratifs.....	9
Intégrité, authenticité et traçabilité.....	10
Genre et gestion des documents électroniques : déjà des applications expérimentales	11
Conclusion	12
Bibliographie	13

Introduction

Dans le contexte du numérique, un document ne se trouve plus être un objet fixe et stable. Les informations échangées via les technologies de l'information, avec l'usage de plus en plus répandu des outils collaboratifs et des réseaux sociaux, tendent à rapprocher les ressources produites, bien qu'inscrites sur un support, davantage de la tradition orale (non fixité apparente de la forme et du contenu), que de l'imprimé, qui a historiquement fixé les formes et le contenu en raison de l'héritage technique de la procédure d'impression.

Dans une approche de micro-évaluation, particulièrement à l'étape de l'analyse des besoins, une typologie des documents (Gagnon-Arguin, L. 2001) aide à identifier les documents de gestion mais ne répond pas à la difficulté de juger de la valeur des documents d'exploitation (spécifiques aux activités de chaque organisation) que ce soit à titre de preuve ou selon leur valeur informationnelle, peu prise en compte en archivistique, quand les documents sont encore au stade actif de leur cycle de vie. Nous rappelons d'ailleurs à cet effet que nous nous inscrivons dans l'optique archivistique de la gestion du cycle de vie des documents dans son entièreté (de la création à la préservation) et pas seulement du point de vue de leur évaluation pour élimination ou versement aux archives historiques.

La question est de savoir si la notion de genre ne pourrait pas aider à identifier des documents (afin de trouver des caractères intrinsèques et extrinsèques, récurrents, communs et spécifiques à un groupe, une organisation, une époque, un domaine, etc.) dans le cadre de cette analyse de besoins. Ceci ne pourrait-il pas servir à nourrir une méthode d'analyse, au même titre ou conjointement avec la diplomatique, applicable pour l'évaluation des documents, en aval ou en amont, particulièrement au regard de leur valeur du point de vue archivistique ?

L'objectif est d'offrir une piste en réponse à la difficulté d'effectuer une sélection des archives compatible avec les motifs des producteurs (créateur de documents) et celles des éventuels utilisateurs des archives, tout en tenant compte du fait que la société, les individus et les organisations ont des valeurs qui s'influencent les unes les autres (Nahuet, R. 1996-97). Cela rendrait-il possible de respecter les besoins actuels ou futurs, inconnus et non prédictibles, des utilisateurs et des impératifs de fonctionnement d'une organisation ?

Dans cette optique, nous avons parcouru la littérature sur le concept de genre, particulièrement abordé du point de vue de la production de documents dans un contexte numérique, concernant les organisations de toute sphère économique et culturelle. Ainsi, nous allons tenter d'en comprendre les fondements afin de voir si cela ne pourrait pas apporter de nouvelles perspectives pour évaluer la valeur des documents d'un point de vue archivistique. Dans un premier temps, il sera question du concept de document et de document numérique. Nous aborderons ensuite la notion de genre en partant de ses concepts de base jusqu'à son utilisation dans le cadre des sciences de l'information. Cette démarche aboutira à soulever des questions.

Objet d'analyse : le document et le document numérique

La fonction d'évaluation (ou de tri¹) est considérée comme l'activité qui demande le plus d'expertise et de compétences professionnelles. «L'évaluation est une des spécificités les plus marquantes de l'archivistique contemporaine en ce qu'elle a pour objet de décider du matériel (document-contenant et

¹ En France

information-contenu) sur lequel vont porter toutes les interventions de l'archiviste.» (Couture, C. 2003, 17)

Le document étant au cœur de l'enjeu, il nous semble important de situer les différentes approches possibles, selon les disciplines, de ce même matériau. Après tout, les archivistes sont, de fait, responsables de livrer cette matière première aux chercheurs des autres disciplines, une fois que le document (peu importe le support et le médium) a épuisé sa valeur active du point de vue légal et administratif. Nous ferons un rapide survol dans les sections suivantes.

Différentes approches du document et du document numérique

De manière générique, selon le *Grand Robert de la langue française* (2005), un document est un

Écrit servant de preuve ou de renseignement; par ext. « toute base de connaissance, fixée matériellement, susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve » (Union française des organismes de documentation).

Dans cette définition, nous trouvons presque toutes les dimensions possibles de cet élément que l'on côtoie quotidiennement, d'une réalité plus difficilement palpable qu'on ne le pense ou le souhaiterait d'un point de vue conceptuel.

En histoire

La tradition de la recherche historique, en France notamment,

[...] « commence avec le geste de mettre à part, de rassembler, de muer ainsi en 'document' certains objets répartis autrement »(Certeau, de 1975, 100), qui attribue désormais le statut de trace. [...] Cette position de matériau conduit à considérer le document comme un objet porteur d'informations utiles pour le chercheur. La manière que celui-ci a de le questionner, l'analyser, le critiquer, livre un certain nombre de facettes, de catégorisations et d'éléments de reconnaissance qui nous semblent propres à révéler que sous le travail historique il est possible de percevoir un concept en construction. (Couzinet, V. 2004, 22)

Tout objet est donc susceptible de devenir un document.

En archivistique

Pour les archivistes, il s'agit d'une inscription dans un contexte de production et de réception. Le document est créé dans le cadre d'une activité vis à vis de laquelle il a une fonction de preuve et de témoignage (Rousseau et Couture 2003). Il est évalué en fonction de sa valeur primaire (utilité légale, administrative et financière) et de sa valeur secondaire (information, témoignage).

Du fait de l'héritage historique de l'archive en tant qu'instrument du pouvoir et de l'administration, le document porte une dimension juridique qui a un impact important sur les décisions regardant ce dernier. Ainsi, selon la norme ISO 15489-1 (2001), un document est «tout écrit ou enregistrement considéré comme une unité» et des documents d'archives sont des «documents créés, reçus et préservés à titre de preuve et d'information par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses obligations légales ou la conduite de son activité.»

En bref, en premier lieu, pour les archivistes, le document porte une intentionnalité, une volonté d'enregistrer pour administrer (décider, gérer, inscrire un événement) et constitue un objet capable de suivre la traçabilité du

pouvoir et de l'usage administratif issu de l'activité d'un organisme ou d'une personne. (Bachimont, B. 2008)

En communication, bibliothéconomie et sciences de l'information

Du point de vue du domaine de la documentation et des sciences de l'information et de la communication, depuis Paul Otlet ou Suzanne Briet, le document n'existe pas *a priori*, il le devient si l'utilisateur le considère comme tel. Tout objet tangible est susceptible de devenir un document.

Dans l'univers numérique,

[l]e document est tout d'abord hétérogène [... (pluralité de formats d'enregistrement, possibilité de visualiser le document selon différents modes et sur différents périphériques) ...].

Il est également hybride [...(intégrant des éléments empruntés à différents médias)...].

Le document numérique se caractérise aussi par une constante dynamique de délocalisation/relocalisation [...], il peut également être le résultat d'une fédération de différentes sources de données distantes et s'instancier momentanément sur l'écran. (Béguin, A. et al. 2007, 8)

En résumé, le document est une production, la consultation d'un contenu créé dans un contexte, qui sous-entend une transmission d'information intentionnelle, *a priori* ou *a posteriori*. Un document est l'objet sur lequel est inscrite une masse de «connaissances, fixée matériellement, susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve.» (Bachimont, B. 2008)

Nous allons maintenant explorer rapidement l'évolution du concept de genre selon les disciplines qui l'utilisent.

L'étude des genres

Selon *Le nouveau petit Robert* (1993), le terme genre est issu des mots latins *genus, genesis* soit «origine, naissance». Parmi les quatre sens apparentés énumérés, les éléments suivants, nous semblent intéressants pour notre discussion.

Le genre est une «idée générale d'un groupe d'êtres ou d'objets ayant des points communs.» Juste après, on apprend qu'en science naturelle, la notion de genre est une «subdivision de la classification (taxinomie) [...]», qu'en littérature, il s'agit d'une «catégorie d'œuvres, définie par la tradition» (par exemple : genre en vers, en prose, genre oratoire) et enfin qu'en arts, c'est une «classe ou [la] nature du sujet traité» (exemple : genre du portrait, du paysage).

Le genre est donc un moyen d'identifier les choses et donc de les organiser en repérant et définissant des points communs entre différents objets d'étude.

Depuis l'Antiquité

Une grille d'analyse des genres en rhétorique et en poétique existe depuis Platon et Aristote. D'abord utilisée pour analyser les œuvres en étude littéraire puis en arts, l'étude des genres s'est étendue à l'analyse de tout type de texte ou de discours pour «décrire la diversité des discours (littéraire, juridique, religieux, scientifiques, etc.) et leur articulation aux genres.» (Rastier, F. 2001)

Aujourd'hui multidisciplinaire

Depuis la fin des années 1980, le concept de genre devient un domaine d'étude convergent entre la rhétorique et les sciences sociales. (Bazerman, C. 1997)

Plus récemment, Clay Spinuzzi (2003) note que

Bakhtin and the members of his circle (P.N. Medvedev and V.N. Voloshinov) emphasized that genres are not simply text types, they are culturally and historically grounded ways of “seeing and conceptualizing reality” (Medvedev and Bakhtin 1978, 134).[...] That is they emerge from cultural-historical activity. (G. Smart 2002).

Le genre est composé à la fois d'une forme et d'un contenu qui interagissent. Cependant, avec le numérique, selon I. Askehave et E. Nielsen (2005), le médium devient aussi un élément dont il faut tenir compte sans qu'il ne suffise à lui seul pour permettre de déterminer un genre.

Le genre est finalement un concept ancien qui a évolué dans le temps et qui permet de retracer l'évolution sociale et culturelle à travers les textes et les discours qui ont laissé des traces jusqu'à nous. Mais concentrons-nous maintenant sur le concept sous l'angle des sciences de l'information.

Le concept de genre en sciences de l'information

Les bases conceptuelles retenues en sciences de l'information

En sciences de l'information, un document (ou texte) est un *outil de communication* fixé sur un support. Ainsi, toute production sémiotique (qui a du sens) transcrite ou enregistrée sur un support pérenne (comme un discours (oral)) facilitant son exploitation ultérieure, à travers le temps et l'espace pourra être désigné comme un document (Zacklad, M. 2005). Cette notion document en tant que communication est au cœur de toutes les réflexions dans le domaine de l'analyse du langage et du discours et de l'interaction humain machine qui se sont réappropriés la notion de genre pour l'adapter à leur objet d'étude. Dès les sections suivantes, nous allons, lorsque possible, à partir des réflexions issues de ces disciplines, établir plus explicitement les liens compatibles avec l'approche archivistique.

Dans le domaine de l'analyse du langage et du discours

Askehave et Nielsen (2005), Kwasnik et Crowston (2005) évoquent le modèle de Swales (1990) pour qui le genre offre trois niveaux d'analyse:

- Le but (*purpose*) de la communication : pourquoi et que veut-on communiquer ? On y retrouve le concept d'intentionnalité évoqué dans la définition du document à la lumière de l'archivistique.
- Le contexte dans lequel se fait cette communication (écrite ou verbale). Ce qui rejoint l'idée d'une inscription dans un contexte de production et de réception que l'on trouve également en archivistique.
- La structure rhétorique : composition, style, etc. Aspects que l'on retrouve en diplomatique comme nous le verrons plus loin.

La notion d'acceptation sociale du but et de la forme de la communication fait partie du modèle. Le type de communication est considéré comme conforme par une communauté, peut être représentatif de celle-ci et de ce qu'elle accepte comme faisant «autorité» et partie de son mode de communication.

L'essentiel de la théorie de Swales sur le concept de genre est construite sur la conception du texte par Halliday (1978). S.J. Yates (1994, 1997), qui s'intéresse aux communications en entreprise, s'appuie également sur cette compréhension *hallidayenne* et indique qu'

[...]a digital document [is] any socially and contextually complete semantic unit of communication – including text, video, audio, hypermedia, multimedia, and computer-mediated communication –

which is created, stored, and transmitted via digital media. (Yates, S.J. 1997, 1)

Dans le domaine de l'interaction humain machine

La théorie du genre intéresse le domaine de l'interaction humain machine du fait que

[a]ll forms of human communication – whether spoken, written, printed, or digital – are generically structured in both form and content. [...] Genres have both immediate effects on human communications and long-term effects on human societies. (Yates, S.J. 1997, 1)

La notion de fixité à l'épreuve du numérique

Les sources de stabilité dans la production des documents sont en grande partie perçues du fait que

[h]uman communication is reliant upon the assumption that changes to communicative practice take place within specific social contexts or across social time frames that are comprehensible to all participants. Fixity, or the perceived reliability of a communication not to change over time and space, is therefore a key aspect of day-to-day communication. [...] Language and communication are in a process of constant change, being part and parcel of ever changing social contexts and communications media. [...] These opposing tendencies to change and stability as 'centrifugal forces' and 'centripetal forces' respectively. These two social forces are [...] to be at work on any act of communication in any medium be it spoken or written, and by implication contemporary electronic media [Bakhtin 1981]. As such, the concepts of centripetal and centrifugal socio-linguistic forces can be viewed as aspects of the social structures and systems in which members of an interacting community are situated.» (Yates, S.J. 1997, 2)

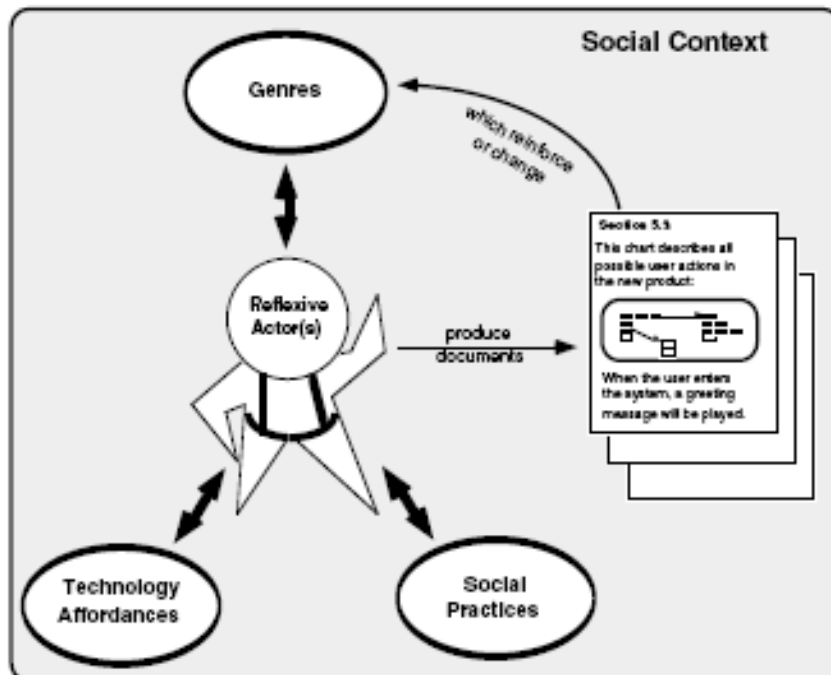


Figure 1: Factors influencing document production in a discourse community.

Selon S.J. Yates (1997, 2), trois facteurs de fixité (stabilisation dans le temps) sont possibles : Technologiques, sociaux et genres.

En effet, la technologie n'est pas neutre, elle joue un rôle dans la fixation et la stabilisation des formes. Par exemple, l'édition des livres a été un facteur de stabilisation. Cependant, le numérique semble jouer un rôle à l'opposé de la fixité des contenus.

[T]he computer works against the fixity of text, because each reader/user of an electronic text can introduce changes in his copy and pass those changes along to others. The electronic medium combines the reproducibility of print with a flexibility even greater than that of the medieval manuscript tradition. (Bolter 1989, 130, cite par Yates S.J. 1997, 2)

La fixité s'inscrit socialement, elle est davantage portée par des pratiques sociales que par la matérialité de la technologie (Yates, S.J. 1997, 2-3). D. Maingueneau (1993) indique, qu'en analyse du discours, il est important de considérer que «[l]'identité n'est pas une donnée, c'est un processus dont l'exercice ne fait qu'un avec l'émergence et la stabilisation d'une certaine configuration énonciatrice». C. Spinuzzi (2003) abonde dans le même sens et écrit :

Genre is thus a sort of social memory that is practitioners accept without their explicit recognition that they are doing so. [...] Genres, although temporarily stabilized social constructs, are also dynamic reshaped by any speaker for her his specific utterance. (Spinuzzi, C. 2003, 43)

Finalement, la fixité est inscrite dans les genres. Ceux-ci peuvent être identifiés, à la fois, par la forme et le contenu d'un discours.

Genres have an existence in the texts which a discourse community perceives as being of a specific genre, but they are also a shared knowledge resource to be drawn upon in the construction of further texts. In turn, such shared understandings and knowledge resources help to define the discourse community itself. (Yates, S.J. 1997, 3)

Ainsi, selon S.J. Yates (1997),

[...] we do not need wildly new theories to deal with digital documents. The very same factors which have historically played a role in structuring the form and content of texts are at work upon digital documents. Digital media may challenge our assumptions about texts, but in truth they are just another historical step in the development of communicative acts.[...]. (Ibid)

Un des avantages de la théorie du genre, c'est que les

[g]enre and genre repertoire offer organizational research analytical tools for operationalizing and investigating communicative practices in communities. Because they focus on the structuring of communicative practices over time, these concepts would allow the recognition and tracking of change within a community over time. (Orlikowski, W. J. et J. Yates 1994, 571)

Le répertoire est constitué d'une panoplie de genres utilisés par une communauté de pratique, typique à une organisation, à un groupe dans ses activités de communication.

Ainsi, théoriquement, les genres permettraient d'identifier et, pourquoi pas, d'authentifier des productions documentaires selon leur contexte de création, tout en permettant de suivre l'évolution sociale et de pratique de tout un groupe. Nous allons maintenant voir comment la théorie du genre commence à faire son chemin au sein des sciences de l'information.

Le concept de genre et la gestion de l'information numérique

Analyse de la forme source pour la formation de documents structurés

La première application de la théorie du genre qui a semblé évidente en sciences de l'information, est la reconnaissance de la structure et de la forme des documents. En effet,

[...] the physical landscape of a document also contains distinctive salient features that inform users about a document's identity. These physical traits shape seemingly amorphous bodies of information into cohesive units that make up a functional whole (Toms, E. 2001, 20)

Selon Elaine Toms (2001), utiliser le concept de genre

as a foundation or theoretical construct to the study of digital document is popular device used to acquire a better understanding of the development and evolution of digital documents. (Toms, E. 2001, 20)

Être en mesure de reconnaître à quel type de document on se réfère est utile pour valider la qualité de son contenu. C'est pourquoi il est important qu'un document numérique soit présenté et structuré de manière conforme aux attentes du public cible. Cela aide à son repérage et à la reconnaissance de son contenu. Elaine Toms (2001) l'explique en ces termes :

The effective use of digital documents depends on a person's ability to recognize the structure and purpose of a document – its class or genre. To be useful documents must conform to the regular and logical pattern of elements (the shape of information) expressed by a discourse community. [...] Understanding digital genre will impact the chaotic, 'anything goes' world of the Web document presentation. [...] Findings to date suggest that capitalizing on the concept of genre and exploiting its expression as a shape will aid document recognition and facilitate user-document interaction. (Toms, E. 2001, 22)

On retrouve ici une volonté de fixer la forme telle qu'elle a été construite suite aux contraintes techniques de l'imprimé qui restent encore notre référence sociale actuellement. Mais le genre n'est pas seulement utile pour identifier des formes puis les appliquer pour structurer des documents numériques. Cela semblerait également utile dans le domaine du web sémantique.

Classification par sujet et extraction de l'information automatisées : les moteurs de recherche sémantiques

Discuter de genres revient à faire une typologie de documents selon certains critères que l'on juge pertinents dans un contexte donné. Nous avons vu en résumant rapidement l'historique du concept de genre, que les typologies sont discutées depuis longtemps en ce qui concerne l'organisation des connaissances. (Beghtol, C. 2001, 17-18)

Il s'avère ainsi que l'identification des genres peut être transférable et utilisable pour la mise en place d'une analyse automatique de contenu. Mais nous ne pouvons nous étendre sur ce sujet dans le cadre de ce travail. Nous nous contenterons de nous appuyer sur Clare Beghtol (2001) qui déclare que

[r]ecently, genre theories have been promulgated for texts about every kind of human activity (e.g. business, politics, medicine, religion and sport, among others). In each genres and sub-genres can be identified. This proliferation of genre analysis for various purposes means that we cannot exclude any kind of text [...] from an investigation of the usefulness of genre. (Beghtol, C. 2001, 17)

Du point de vue de la bibliothéconomie et de la documentation,

[...] construire une base de connaissance pour remplacer la forme traditionnelle [du document], offrirait une plus grande souplesse car ce lot de documents, lourds à maintenir et difficile à utiliser, serait remplacé par un système d'information unique. À ces documents autonomes se substituerait un corpus à partir duquel il serait possible d'éditer, si besoin, des documents qui peuvent être ceux d'aujourd'hui, amis aussi d'autoriser les analystes à commenter, annoter ou à poser des questions à leurs collègues. Mais une telle initiative semble poser problème. Malgré leur sous-utilisation, les documents actuels constituent une preuve tangible (un *vrai document*, nous dit-on) de l'intérêt que chacun porte à l'activité d'analyste. Peut-on en conclure que les enjeux sociaux importent davantage que l'utilité d'un document ? (Dalbin, S. et B. Guyot 2007, 63)

Ainsi, le concept de genre est utilisé dans le sens de trouver et dénicher les unités informationnelles utiles et réutilisables. Maintenant, point de vue de l'archivistique, c'est à-dire en respectant les impératifs auxquels l'archivistique tente de répondre : prouver l'authenticité d'un document organique et maintenir le lien avec son contexte de création, comment cela pourrait-il être utilisé ?

Des points communs avec la diplomatique et la typologie des documents

En sciences de l'information, il suffit que le document (un objet, une inscription fixée sur un support) serve à communiquer quelque chose, dans le temps et dans l'espace, et qu'il soit vu comme un document par son utilisateur. En archivistique, le document n'en est un que s'il est enregistré comme tel et sous certaines conditions. Il est évalué en fonction de sa valeur administrative, légale ou financière au cours des phases active et semi-active de son cycle de vie dans le contexte de l'activité d'une personne physique ou morale. Un document d'archive (enregistré) ne détient, en sorte, avec force, une valeur d'information qu'au stade dit inactif où il devient une archive définitive. Malgré cette divergence conceptuelle, il reste possible d'envisager le genre comme outil d'évaluation possible des documents, au sens archivistique du terme, à l'étape de l'analyse des besoins, comme nous le verrons dans les sections suivantes.

Typologie des documents administratifs

Une typologie des documents est nécessaire pour définir leur utilité et leurs caractéristiques et ainsi pour pouvoir en déduire la valeur administrative, légale, financière ou informationnelle.

[L'] *objectif* [est] de poser la question à savoir si ces archives [électroniques] constituent un bloc d'information aussi monolithique que leur appellation le laisse croire ou si elles n'offrent pas certaines caractéristiques particularisant leur contenu, fournissant des axes de

différentiation et permettant ainsi une meilleure connaissance de leur valeur et de leur capacité de témoignage. (Gagnon-Arguin, L. 2002, 21).

Il est donc du ressort de l'archiviste d'évaluer ou de donner les moyens d'évaluer (comme par exemple à l'aide du calendrier de conservation) pour définir la valeur potentielle d'un document, peu importe à quel stade du cycle de vie il se trouve. En parallèle, alors qu'un document est encore à un stade «utile» du point de vue administratif, légal ou financier (c'est-à-dire quand il est dit actif ou semi-actif), il est absolument nécessaire de pouvoir valider son authenticité et son intégrité.

Intégrité, authenticité et traçabilité

Comme le traitement archivistique demande qu'on puisse s'assurer de l'authenticité d'un document, dans le contexte du numérique, particulièrement, la traçabilité des étapes de modifications, de transfert de propriété et la documentation de tout ce processus sont devenus des outils indispensables.

L'identité d'un document numérique est documentée, notamment, par les métadonnées qui y sont attachées. Ces métadonnées, entre autres, doivent permettre également de prouver et maintenir l'intégrité (obsolescence, accessibilité, contenu intact) d'un document. (Bachimont, B. 2008)

L'application de certains principes de la diplomatique, qui est une méthode de vérification d'information (Duranti, L. 1992), permet de définir des métadonnées que l'on peut ajouter dès la création d'un document pour faciliter sa traçabilité, son authentification et la validation de son intégrité.

La diplomatique offre une méthodologie qui permet de valider la forme et le contenu et le contexte historique d'un document selon certains critères illustrés ci-dessous.

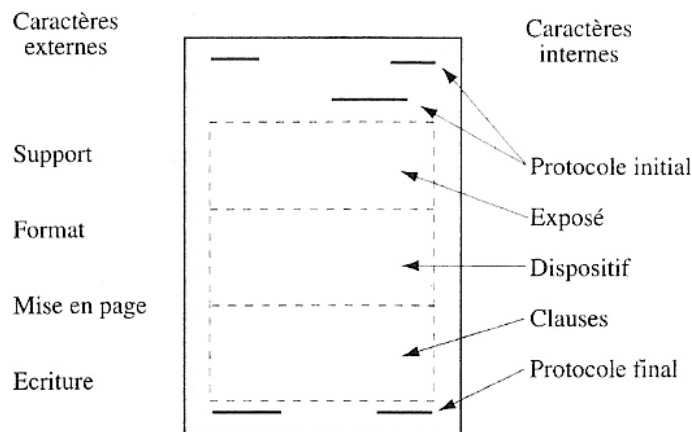


Figure 7.1. *Les concepts de la diplomatique*

(Chabin, M.A. 2000, 85)

Ces critères de forme, contenu (discours) et de contexte (consensus social) sont présents également dans la théorie du genre. Dans une présentation aussi succincte, il peut même être difficile de distinguer les deux méthodes. C'est la raison pour laquelle nous allons rapidement évoquer des applications

expérimentales de la théorie du genre à des documents numériques dans un contexte archivistique.

Genre et gestion des documents électroniques : déjà des applications expérimentales

Analyse de besoins, grille d'analyse, métadonnées

Pasi Tyrvaïnen et Tero Paivarinta (1999) se sont basés sur la théorie du genre dans le cadre d'une analyse de besoins pour l'implantation ou la refonte d'un système de gestion électronique des documents. Ils ont ainsi créé une grille d'analyse selon le genre de document. Leur expérience a permis de confirmer le fait que

The level of understanding of a «document» is typically limited to a shallow generalization of (some of) contemporary documents genres rather than a verified and validated analysis covering all organizational document genres that would be needed to successfully implement an organization-wide EDMS. (Tyrvaïnen, P. et T. Paivarinta 1999, 8)

Dans une étape suivante, les deux auteurs précédents ont participé avec Anne Karjalainen (2000) à l'analyse de métadonnées basées sur le concept de genre de document pour l'implantation d'un système de gestion de documents. Ce domaine est encore, même aujourd'hui, très peu exploré par les archivistes. Nous retiendrons une infime partie de leur conclusion.

The study [...] confirms that an explicit genre repertoire with metadata values describing the genres provides a terminology capable of bridging discussion about the social and organizational aspects of EDM with its technological implementations. [...] [T]he genres to be managed by an EDMS are likely to evolve continuously with new soft genres emerging, elaborating and institutionalizing into hard genres. (Karjalainen, A. et al. 2000, 7)

En bref, nous en sommes encore à l'état de tâtonnement dans ce domaine mais les voies possibles semblent prometteuses, notamment, au niveau des implantations technologiques, pour faciliter le dialogue entre les différents intervenants lors d'une implantation. C'est déjà beaucoup. Mais, la théorie du genre permet aussi de laisser la place au dynamisme nécessaire lors de la vie encore «active» du document sans pour autant empêcher de repérer des éléments stables et validant l'authenticité de ces derniers. Encore plus intéressant à long terme, à notre avis, cela permet aussi de garder ou de documenter des traces, plus implicites, témoignant de l'évolution du discours d'une communauté de pratique et de ses aspects plus sociaux. Ceci n'est pas sans intérêt, du point de vue des documents historiques futurs, pour les chercheurs de demain. La théorie du genre semble plus adaptée à une analyse dynamique du document en tant que processus de création au lieu de le figer comme un artefact muséal. Ce n'est pas sans conséquence sur la marge possible d'intervention des archivistes dès la création des documents (non pas de chaque unité mais de certains ensembles représentatifs de documents) sans qu'ils soient pour autant perçus comme des «gendarmes» ou des freins à la créativité mais, bien au contraire, comme les facilitateurs des échanges, de la productivité et de l'innovation en entreprise, et ce, sans être en contradiction avec les enjeux présents (devoirs administratifs, légaux ou financiers) ou de mémoire à long terme.

L'avantage du concept de genre est qu'il permet de repérer et d'appréhender les changements inhérents à toute activité et qui transparaît dans les actes de

communication. Ainsi, au lieu de figer les contenus dans des structures (facilitant ainsi paradoxalement la falsification que l'on voudrait pourtant prévenir), il serait possible d'accepter et reconnaître des variations, au sein d'un corpus de documents spécifique à chaque organisation, comme étant authentiques et représentatifs d'un processus, d'un sous-groupe humain ou d'une société qui évoluent naturellement dans le temps.

Conclusion

Après avoir rapidement parlé du concept de document, nous avons rapidement passé en revue quelques lectures sur le concept de genre. Nous nous sommes ainsi rendu compte que les genres prenaient en compte le contenu mais aussi la structure rhétorique alliant forme et contenu selon une approche rappelant les bases de la diplomatique.

La question était de savoir si la notion de genre ne pourrait pas aider à déterminer les caractéristiques des documents de manière à pouvoir nourrir une méthode d'analyse applicable à l'évaluation des documents, en aval ou en amont, lors d'une analyse de besoins, au regard de leur valeur du point de vue archivistique.

Actuellement, les archivistes (gestionnaires de documents et archivistes historiques) se heurtent à deux contraintes qui semblent s'opposer : servir les prérogatives administratives et légales pour aujourd'hui ou un futur proche, et assurer une mémoire à long terme pour permettre à la société de progresser. L'archivistique n'y gagnerait-elle pas en adoptant une vision plus générique du document, en tant que produit de communication, sans pour autant s'empêcher de veiller à l'aspect plus spécifique des obligations administratives et légales qui font partie des fonctions relevant des archivistes ?

Il n'est pas possible en si peu de pages et avec un sujet si vaste de répondre à la question posée initialement de manière satisfaisante. Il s'est agi avant tout de faire un rapide portrait autour du concept de genre, en évoquant ses origines jusqu'aux approches plus récentes qui s'étendent à l'ensemble des sciences sociales. Si l'on compte l'archivistique parmi la grande famille des sciences sociales, il est logique de vouloir aborder ce thème et de voir si parmi les principes identifiés, les archivistes ne pourraient pas également s'approprier et adapter des méthodes qui en découlent.

Ainsi, peut-être qu'avec les concepts sous-jacents à la théorie du genre pourrait-on envisager de concilier les valeurs de preuve et de témoignage ainsi que d'information dès la création du document ou très rapidement durant sa phase dite active ?

La recherche dans cette direction permettrait éventuellement également d'établir une méthode, basée, et sur la diplomatique pour déterminer les valeurs de preuve, et sur le genre pour exploiter la valeur informationnelle. Ou est-ce possible que les deux méthodes, en complémentarité, permettent de répondre aux deux exigences indifféremment, selon le contexte ? Ceci offrirait une ouverture intéressante particulièrement dans le domaine de la gestion des connaissances et de l'exploitation des documents créés organiquement (c'est-à-dire au cours des activités des personnes physiques ou morales), dans un monde où les communications empruntent de plus en plus les canaux numériques et où auteurs et lecteurs se confondent et échangent indifféremment les rôles sur un même objet.

Bibliographie

- Askehave, I et Ellerup Nielsen, A. 2005. Digital genres : a challenge to traditional genre theory. *Information Technology & People* 18, no 2 : 120-141.
- Bachimont, Bruno. 2008. *Notes de cours : BLT6343 - archivistique audiovisuelle et numérique*, donné à l'été 2008 à l'EBSI
- Bakhtin, M. M.. 1981. *The Dialogical Imagination: Four Essays*. M.M. Bakhtin, University of Texas Press.
- Bazerman, Charles.1997 .Genre and Social Science. *Making and Unmaking the Prospects for Rhetoric*. Ed. T. Enos. Mahwah, NJ: Erlbaum.
<<http://education.ucsb.edu/bazerman/chapters/58.genresocialscience.doc>>
(consulté le 22 mars 2009)
- Beghtol, Clare. 2001. The concept of genre and its characteristics. *Bulletin of the American society for information science and technology* (dec.-jan): 17-19.
- Béguin, Annette, Stéphane Chaudiron et Éric Delamotte. 2007. Introduction : entre information et communication, les nouveaux espaces du document. *Études de communication* 30 : 7-12.
- Bolter, J. D. 1989. Beyond word-processing - the computer as a new writing space. *Language & Communication* 9, no 2-3 : 129-142.
- Buckland, Michael. 1998. What is a "digital document"? *Document Numérique* 2, no 2 : 221-230.
<<http://www.sims.berkeley.edu/%7Ebuckland/digdoc.html>> (consulté le 23 mars 2009)
- Certeau (de), Michel. 1975. *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard : 100.
- Chabin, M.A. 2000. *Le management de l'archive*. Hermès Sciences.
- Cotte, Dominique. 2004. Le concept de document numérique. *Communication et langages* 140 (juin) « Du 'document numérique' au 'textiel' », p. 31-41
- Couture, Carol et al. 2003. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Presses de l'Université du Québec : 559 pages.
- Couzinet, Viviane. 2004. Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication et langages* 140 (juin) « Du 'document numérique' au 'textiel' » : 19-29.
- Dalbin, Sylvie et Brigitte Guyot. 2007. Documents en action dans une organisation : des négociations à plusieurs niveaux. In Béguin, Annette, Stéphane Chaudiron et Éric Delamotte, «Entre information et communication, les nouveaux espaces du document». *Études de communication* 30: 55-70.

- « Document ». 2005. In *Le Grand Robert de la langue français [ressource électronique]*. 2^e ed. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Duranti, Luciana. 1992. Diplomatics : new uses for an old science (part VI), in *Archivaria* 33 (Hiver 1991-1992).
- Gagnon-Arguin, Louise. 2002. Les archives électroniques : une mémoire orpheline ou en mutation ? In *Actes du 4e symposium du GIRA* tenu aux Archives nationales du Québec, Montréal, 22 mars 2002. Montréal : 21-30
- « Genre ». 1993. In *Le nouveau petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Halliday, M. A. K. 1978. *Language as Social Semiotic: The Social Interpretation of Language and Meaning*. Edward Arnold Ltd.
- Karjalainen, A. et al. 2000. Genre-based metadata for enterprise document management. In *Proceedings of the 33rd Hawaii International Conference on System Sciences, January 4-7, 2000, Island of Maui, Hawaii*. <<http://csdl.computer.org/comp/proceedings/hicss/2000/0493/03/04933013.pdf>> (consulté le 16 février 2009)
- Kwasnik, Barbara H; Crowston, Kevin. 2005. Introduction to the special issue: Genres of digital documents . *Information Technology & People* 18, no 2 : 76-88.
- Maingueneau, Dominique. 1993. Analyse du discours et archive *Semen* 08, configuration discursives. Mis en ligne le 12 juin 2007. <<http://semen.revues.org/document4069.html>> (Consulté le 19 février 2009)
- Medvedev, P.N. et M.M. Bakhtin. 1978. *The formal method in literary scholarship: A critical introduction to sociological poetics*. Johns Hopkins University Press.
- Rastier, F. 2001. Éléments de théorie des genres. *Texto !* (juin). <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html#1.1> (consulté le 4 février 2009)
- Nahuet, Robert. 1996-1997. Une théorie de l'évaluation: quelques éléments de réflexion. *Archives*, vol. 28, n^o 1. <http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol28_1/28-1-nahuet.pdf>. Consulté le 15 janvier 2009.
- Rousseau, Jean-Yves et Carol Couture. 2003. *Les fondements de la discipline archivistique*. Presses de l'Université du Québec : 348 pages.
- Orlikowski, Wanda J. et JoAnne Yates. 1994. Genre Repertoire: The Structuring of Communicative Practices in Organizations. *Administrative science Quartely* 39 (décembre) : 541-574.
- Smart, G. 2002. A central bank's combined use of written/oral genres and technology to orchestrate its "communication strategy" in the arena of public policy. In C. Bazerman and D.R. Russell, eds. *Writing selves, writing*

society. < http://wac.colostate.edu/books/selves_societies/> (consulté le 4 mars 2009)

Spinuzzi, Clay. 2003. *Tracing genres through organizations : a sociocultural approach to information design*. The MIT Press: 246 pages

Swales, John. 1990. *Genre Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.

Toms, Elaine. G. 2001. Recognizing Digital Genre. *Bulletin of the American Society for Information Science* 27, no 2 : 22-20.

Tyrvaïnen, Pasi et Tero Paivarinta. 1999. On Rethinking Organizational Document Genres for Electronic Document Management. In *Thirty-Second Annual Hawaii International Conference on System Sciences-Volume 2*. < <http://ieeexplore.ieee.org/ielx5/6293/16782/00772662.pdf?arnumber=772662>> (consulté le 16 février 2009)

Yates, Simeon J. 1997. Digital genres and the new burden of fixity. In *Proceedings of the thirtieth annual Hawaii International conference on system sciences*.

Zacklad, M. 2007. Processus de documentarisation dans les Documents pour l'action (DopA) *Babel – edit*, le numérique : impact sur le cycle de vie du document. ENSSIB (février).